2026

Communauté de communes
Mēdullienne
Territoire en action

Conseil Communautaire

DU 19 NOVEMBRE 2026 – LE TEMPLE

LISTE DES DELIBERATIONS

4, place Carnot – BP 65 – 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC
Tél. 05 56 58 65 20 – medullienne@cdcmedullienne.fr – www.cdcmedullienne.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

1. **Administration générale et gouvernance**

   1.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

   1.2. CULTURE – CRÉATION DE LA COMMISSION « RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES »

2. **Finances et budgets**

   2.1. BUDGET PRINCIPAL 2026 – RÉVISION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT DE L'ALSH « LES SARMENTINES » À LISTRAC-MÉDOC

   2.2. TOURISME – OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL MÉDOC PLEIN SUD – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2025-2027

   2.3. BUDGET PRINCIPAL 2026 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 3

   2.4. BUDGET ANNEXE DU SPANC 2026 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

   2.5. SPANC – MESURE EXCEPTIONNELLE RELATIVE AUX REDEVANCES 2026 DES 22 INSTALLATIONS SINISTRÉES

   2.6. BUDGET ANNEXE DES ORDURES MÉNAGÈRES – CONSTATATION D'UNE CRÉANCE ÉTEINTE

   2.7. FONDS DE CONCOURS 2026 – DEMANDES DES COMMUNES D'AVENSAN ET DE MOULIS-EN-MÉDOC

3. **Fiscalité**

   3.1. COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES PROPOSÉS AU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES

4. **Ressources humaines**

   4.1. SUPPRESSION DE DIX EMPLOIS PERMANENTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS

   4.2. MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

5. **Déchets**

   5.1. GESTION DES DÉCHETS – SPL TRIGIRONDE – RAPPORT ANNUEL 2025 DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

6. Développement et services au territoire

6.1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – ZAE DE BRACH – ACTUALISATION DE LA LISTE DES PARCELLES DE COMPENSATION FORESTIÈRE

6.2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – ZAC PAS DU SOC II – MOBILISATION INTERCOMMUNALE DES TERRAINS DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE – DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE

6.3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – ACTION DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES (ADEC) DU MÉDOC – ACCORD DE PRINCIPE SUR LE RENOUVELLEMENT

6.4. HABITAT – SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION DE L'HABITAT – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION ENTRE LES QUATRE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU MÉDOC

6.5. HABITAT – OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT INTERCOMMUNALE – VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN – AVENANT N° 3 PORTANT PROLONGATION D'UN AN DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT

7. Solidarité et conséquences des incendies

7.1. SOLIDARITÉ – INCENDIES DE L'ÉTÉ 2026 – ACCEPTATION DU DON DE LA VILLE DE PESSAC (50 000 €)

7.2. SOLIDARITÉ – INCENDIES DE L'ÉTÉ 2026 – CONTRIBUTION DE SUD OUEST SOLIDARITÉ (59 360 €)

7.3. GOUVERNANCE – MODIFICATION DES DÉLÉGATIONS AU PRÉSIDENT – ACCEPTATION DES DONS ET LEGS, Y COMPRIS AVEC CONDITIONS OU CHARGES